



Union Nationale des Orpailleurs de Guinée

Ref : 001/A/2022/3340/MATD/DNARPROMA/SGG

**COMMUNIQUE DE L'UNION NATIONALE DES ORPAILEURS DE GUINEE**

Faisant suite au communiqué du ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation en date du 22 Novembre 2022 portant réquisition des forces de défense et de sécurité pour le maintien de l'ordre et de la quiétude dans la préfecture de Siguiri.

L'Union Nationale des Orpailleurs de Guinée à travers son président monsieur **Tidiane Koita** prend acte de ce communiqué et informe l'ensemble des orpailleurs de Guinée et plus particulièrement ceux de Siguiri à accompagner les autorités dans ce processus de sécurisation des sites miniers et démantèlement des exploitants illégaux dans le strict respect des dispositions du code minier.

L'Union Nationale des Orpailleurs de Guinée (UNOG) fidèle à ses missions régaliennes invite par la même occasion le ministre des mines et de la géologie de bien vouloir accélérer la signature des projets d'arrêtés de la mécanisation du secteur artisanal de l'or, la mise en place effective des équipes d'encadrement ainsi que le processus de construction d'une raffinerie d'or en République de Guinée.

L'UNOG reste à la disposition du ministère pour tout accompagnement, appui et demeure attachée au développement du secteur artisanal de l'or porteur de croissance de l'économie nationale.

Conakry le 29 Novembre 2022

Le Bureau de l'UNOG

Le Secrétaire Général

Karifa Condé

